

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

NOTE D'INFORMATION

MERCREDIS 2018 - 2019

► ACCUEIL DE LOISIRS : du mercredi 5 septembre 2018 au mercredi 3 juillet 2019 inclus

- ✓ L'Accueil de Loisirs Intercommunal « Le Jardin des Elfes » de Brou est habilité par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure-et-Loir.
- ✓ Il fonctionnera **sur le temps extrascolaire (mercredi)**.
- ✓ La **capacité d'accueil sur le temps extrascolaire est de 60 enfants** (24 de moins de 6 ans et 36 de plus de 6 ans).
- ✓ La CAF et la MSA participent au financement de la structure.

► JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

- ✓ Mercredi de 7h15 à 18h30

► FREQUENTATION

- ✓ **Inscription par jour daté, à la journée (de 7h15 à 18h30) ou à la demi-journée (7h15-13h30 avec repas ou 11h30 à 18h30 avec repas).**
- ✓ Une fiche d'inscription annuelle avec les jours retenus (journée ou demi-journée) est à renseigner.
- ✓ La structure peut accueillir les enfants en situation de handicap selon certaines conditions (prévoir au préalable un entretien avec le responsable de la structure).

► INSCRIPTION

- ✓ **Dans la limite des places disponibles et en prenant en compte l'ordre d'arrivée des dossiers**
- ✓ **Dossier d'inscription disponible** à l'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes », à l'Annexe Administrative du Perche-Gouet à Unverre, à la CDC du Grand Châteaudun et sur le site www.perchegouet.com.
- ✓ Pour les parents divorcés/séparés et en cas de garde alternée de l'enfant, chacun des parents doit constituer un dossier.

► Réception des dossiers :

- ✓ **Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes »** aux horaires habituels d'ouverture.
- ✓ **Annexe administrative du Perche-Gouet, 3 rue du professeur Félix Lejars, 28160 Unverre :** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- ✓ **Renseignements complémentaires** auprès du référent de l'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » (02 37 66 29 93 – 06 24 02 30 62) et/ou auprès du coordonnateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (07 71 44 15 90).
- ✓ **L'inscription sera validée sous réserve que le demandeur soit à jour de ses règlements de factures concernant le Péri-scolaire, les Accueils de Loisirs et Ecoles de Musique.**

► ENCADREMENT

- ✓ Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnels qualifiés.

► DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION

- ✓ **Carnet de santé de l'enfant** (photocopie pages vaccinations)
- ✓ **Photocopie de l'avis d'imposition du foyer fiscal N-1**
- ✓ **Attestation d'assurance responsabilité civile** «individuelle» ou «extra-scolaire» (durée de validité 1 an)
- ✓ **Fiche sanitaire** de liaison
- ✓ **Livret de famille**
- ✓ **Décision du tribunal** notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu
- ✓ **P.A.I.** (protocole d'accueil individualisé)
- ✓ **Certificat médical d'aptitude** à la pratique d'activités physiques et sportives (durée de validité 1 an)

En cas de réinscription sur une autre période aux Accueils de Loisirs/Accueils périscolaires de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, les documents justificatifs ci-dessus ne seront pas redemandés dans la limite de leurs durées de validité, sauf en cas d'éventuels changements (nouveaux vaccins). Merci de nous préciser dans quelle structure/période vous avez déjà inscrit votre enfant afin que l'on puisse récupérer vos documents fournis précédemment :

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

► TARIFS :

Revenus nets mensuels du foyer	TARIFS de la journée (de 7h15 à 18h30)		TARIFS de la ½ journée (de 7h15-13h30 ou 11h30 à 18h30)	
	Famille de la C.D.C.	Famille hors C.D.C.	Famille de la C.D.C.	Famille hors C.D.C.
• jusqu'à 750 €	5,59 €	9,98 €	3,34 €	4,91 €
• de 751 € à 1 100 €	6,90 €	11,61 €	4,13 €	5,73 €
• de 1 101 € à 1 400 €	8,06 €	12,72 €	4,81 €	6,26 €
• de 1 401 € à 1 700 €	9,10 €	13,94 €	5,43 €	6,87 €
• de 1 701 € à 2 000 €	10,40 €	15,10 €	6,21 €	7,44 €
• de 2 001 € à 2 300 €	11,50 €	16,26 €	6,85 €	8,01 €
• plus de 2 301 €	12,60 €	17,32 €	7,52 €	8,53 €

- ✓ Les tarifs sont calculés en fonction de vos revenus N-1.
- ✓ Dégressivité de 10 % pour le 2ème enfant et de 20 % à partir du 3ème enfant fréquentant également l'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » de Brou ou de La Bazoche-Gouet.
- ✓ Le règlement sera à effectuer à réception de la facture, après le séjour, auprès de la Trésorerie de Châteaudun (Centre des Finances Publiques de Châteaudun, 14 rue de la Madeleine, 28200 Châteaudun).
- ✓ En cas d'absence due à l'état de santé de l'enfant (maladie, hospitalisation) et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absence (mercredi Accueil extrascolaire) ne seront pas facturés.

Extrait du règlement intérieur

- ✓ Le délai de prévenance pour annuler une inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs est de 48 h. L'annulation doit être notifiée par écrit (courrier, SMS, mail...) et adressée au responsable de l'Accueil de Loisirs. En cas de non-respect de cette procédure, l'inscription de l'enfant sera facturée (absence non justifiée).
- ✓ En cas d'absence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs, il est demandé de prévenir le responsable de l'Accueil de Loisirs. Dues aux accidents de la vie (décès, **perte d'emploi...**), sur demande de la famille et sur présentation d'un justificatif (certificat de décès,...), les jours d'absences ne sont pas facturés.
- ✓ Il est demandé de respecter l'horaire de fermeture de l'Accueil de Loisirs. En cas de dépassement horaire sauf cas exceptionnel à l'appréciation de la CDC du Grand Châteaudun, **15 € par quart d'heure sera facturé et tout quart d'heure entamé est dû.**

► MODALITES DE PAIEMENT

- ✓ Paiement par chèque (envoi postal) au Centre des Finances Publiques de Châteaudun, 14 rue de la Madeleine, 28200 Châteaudun.
- ✓ Paiement par virement au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.
- ✓ Paiement en espèces (jusqu'à 300 €) et en Carte Bancaire au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.
- ✓ Paiement par chèque CESU au Centre des Finances Publiques de Châteaudun.

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION

MERCREDIS 2018-2019

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS :

PERSONNE RESPONSABLE : PERE MERE TUTEUR

► Nom et prénom du responsable :

► Adresse domicile :

► Code postal : ► Commune :

► N° téléphone maison : ► N° téléphone travail : ► N° portable(s) :

► N° fax : ► E-mail (s) :

PERSONNE CONJOINT(E) : PERE MERE Autres (à préciser) :

► Nom et prénom du responsable :

► Adresse domicile :

► Code postal : ► Commune :

► N° téléphone maison : ► N° téléphone travail : ► N° portable(s) :

E-mail (s) :

SITUATION FAMILIALE :

Nombre total d'enfants :

Nombre d'enfants à charge :

Marié (e) Célibataire Divorcé (é) Pacsé (e) Séparé (e) Union maritale Veuf (ve) Autre

Décision du jugement (joindre une copie)

REGIME :

AGRICOLE (MSA) SNCF/RATP REGIME GENERAL ET FONCTIONNAIRE

ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS FAMILIALES :

► Allocataire : OUI NON CAF MSA RSI Autres (à préciser) :

► Si oui, nom et prénom de l'allocataire :

► Numéro de l'allocataire (fournir un justificatif) :

PROFESSION :

► Madame : ► Lieu de travail :

► Monsieur : ► Lieu de travail :

ORGANISME QUI VERSE LES PRESTATIONS DE SANTE (remboursement maladie) :

CPAM MSA RSI Autres (à préciser) :

► Nom et prénom de l'assuré :

► Numéro de sécurité sociale (fournir un justificatif) :

PARTICIPATION ENTREPRISE :


OUI NON

► Si oui, libellé et coordonnées de l'entreprise :

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - Code de l'Action Sociale et des Familles

 <p>FICHE SANITAIRE DE LIAISON</p>	Enfant : Nom : Prénom:
	Date de naissance : Garçon : <input type="checkbox"/> Fille : <input type="checkbox"/>
	Adresse :

Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » de Brou - dates du séjour :

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant.

I - Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccins obligatoires			Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés			Dates
	oui	non			oui	non	
Diphtérie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Hépatite B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tétanos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Rubéole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Poliomyélite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Coqueluche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ou DT polio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Autres (préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ou Tétracoq	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
B.C.G.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication - **Attention : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication**

II – Renseignements médicaux concernant l'enfant :

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Allergies : Médicamenteuses : oui non Asthme : oui non Alimentaires : oui non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Indiquer les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre**.....

L'enfant dispose-t-il d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) ? oui non Si oui, joindre une copie

L'enfant est-il en situation de handicap ? oui non

III - Recommandations utiles des parents :

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ?.....

IV - Responsable légal de l'enfant :

Nom : **Prénom :**

Adresse pendant le séjour :

Tél. domicile : **Travail :** **Portable :**

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) :

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : **Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :**

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

AUTORISATION DES PARENTS

MERCREDIS 2018-2019

► **Je soussigné (e) :**

► **Responsable de l'enfant :**

► **Autorise** l'équipe d'animation à le photographier ou le filmer dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs :
 OUI NON

► **Autorise** mon enfant à participer à toutes les activités de l'Accueil de Loisirs : OUI NON

► **Autorise** la Communauté de Communes du Grand Châteaudun à utiliser les photos et les films de mon enfant dans le cadre de la communication Intercommunale (site internet, bulletin communal et intercommunal....) : OUI NON

► **Autorise** le Directeur de l'Accueil de Loisirs ou/et un animateur à transporter mon (mes) enfant(s) dans leur véhicule, si nécessaire : OUI NON

► **Autorise** mon enfant à quitter l'Accueil de Loisirs sans accompagnement : OUI NON

Noms et adresses des personnes autorisées à prendre l'enfant à la sortie :

①

► N° téléphone maison : ► N° téléphone travail : ► N° portable :

②

► N° téléphone maison : ► N° téléphone travail : ► N° portable :

Noms et adresses des personnes à prévenir en cas d'urgence :

①

► N° téléphone maison : ► N° téléphone travail : ► N° portable :

②

► N° téléphone maison : ► N° téléphone travail : ► N° portable :

► Nom du médecin traitant : ► N° téléphone :

► En cas d'absence de celui-ci, nom et n° de téléphone d'un autre médecin à contacter :

.....

► Le : ► Signature du représentant légal :

Pièces manquantes :

- Impôt
- Assurance
- Vaccination
- Certificat médical

Cadre réservé à l'Accueil de Loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

► Nom : Prénom :

► Date de naissance : Age : Garçon Fille

► Fréquentation à l'Accueil de Loisirs (cocher les jours retenus) :

DATES (du mercredi 5 septembre 2018 au mercredi 3 juillet 2019 inclus)	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE		
	JOURNEE (de 7h15 à 18h30)	DEMI-JOURNEE (de 7h15 à 13h30 avec repas)	DEMI-JOURNEE (de 11h30 à 18h30 avec repas)
Mercredi 5 septembre 2018			
Mercredi 12 septembre 2018			
Mercredi 19 septembre 2018			
Mercredi 26 septembre 2018			
Mercredi 3 octobre 2018			
Mercredi 10 octobre 2018			
Mercredi 17 octobre 2018			
Mercredi 7 novembre 2018			
Mercredi 14 novembre 2018			
Mercredi 21 novembre 2018			
Mercredi 28 novembre 2018			
Mercredi 5 décembre 2018			
Mercredi 12 décembre 2018			
Mercredi 19 décembre 2018			
Mercredi 9 janvier 2019			
Mercredi 16 janvier 2019			
Mercredi 23 janvier 2019			
Mercredi 30 janvier 2019			
Mercredi 6 février 2019			
Mercredi 27 février 2019			
Mercredi 6 mars 2019			
Mercredi 13 mars 2019			
Mercredi 20 mars 2019			
Mercredi 27 mars 2019			
Mercredi 3 avril 2019			
Mercredi 24 avril 2019			
Mercredi 15 mai 2019			
Mercredi 22 mai 2019			
Mercredi 29 mai 2019			
Mercredi 5 juin 2019			
Mercredi 12 juin 2019			
Mercredi 19 juin 2019			
Mercredi 26 juin 2019			
Mercredi 3 juillet 2019			

► Je m'engage à ce que mon enfant : fréquente l'Accueil de Loisirs les jours cochés ci-dessus.

► Le : ► Signature du représentant légal :

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

REGLEMENT INTERIEUR

M E R C R E D I S 2 0 1 8 - 2 0 1 9

Généralités

L'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » à Brou de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, agréé par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure et Loir accueille **sur le temps extrascolaire (mercredi) les enfants de 3 ans à 11 ans. La CAF et la MSA participent au financement de la structure.**

Les Accueils de Loisirs ne sont pas une « garderie », mais une structure qui prend en compte des exigences pédagogiques spécifiques inscrites dans un projet éducatif.

Ouverture : du mercredi 5 septembre 2018 au mercredi 3 juillet 2019 inclus

- ✓ Mercredi de 7h15 à 18h30

Il est demandé de respecter les horaires de fin d'activité. En cas de dépassement horaire sauf cas exceptionnel à l'appréciation de la CDC du Grand Châteaudun, 15 € par quart d'heure sera facturé et tout quart d'heure entamé est dû.

Inscription

- Inscription par jour daté, à la journée (de 7h15 à 18h30) ou à la demi-journée (7h15-13h30 avec repas ou 11h30 à 18h30 avec repas).
- Une fiche d'inscription annuelle avec les jours retenus (journée ou demi-journée) est à renseigner.
- Dans la limite des places disponibles et en prenant en compte l'ordre d'arrivée des dossiers.
- Pour les parents divorcés/séparés et en cas de garde alternée de l'enfant, chacun des parents doit constituer un dossier.
- Dossier d'inscription disponible à l'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes », à l'Annexe Administrative du Perche-Gouet à Unverre, à la CDC du Grand Châteaudun et sur le site www.perchegouet.com.
- Réception des dossiers :
 - Annexe administrative du Perche-Gouet, 3 rue du professeur Félix Lejars, 28160 Unverre : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
 - Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » de Brou aux horaires habituels d'ouverture.
- Renseignements complémentaires auprès du référent de l'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » (02 37 66 29 93 - 06 24 02 30 62) et/ou auprès du coordonnateur Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (07 71 44 15 90).
- L'inscription sera validée sous réserve que le demandeur soit à jour de ses règlements de factures concernant le Péri-scolaire, les Accueils de Loisirs et Ecoles de Musique.
- Le délai de prévenance pour annuler une inscription de l'enfant à l'Accueil de Loisirs est de 48 h. L'annulation doit être notifiée par écrit (courrier, SMS, mail...) et adressée au responsable de l'Accueil de Loisirs. En cas du non-respect de cette procédure, l'inscription de l'enfant sera facturée (absence non justifiée).
- En cas d'absence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs et/ou de la présence de l'enfant aux APC le soir, il est demandé de prévenir responsable de l'Accueil de Loisirs.

Joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- Carnet de santé de l'enfant (photocopie pages vaccinations)
- Photocopie de l'avis d'imposition du foyer fiscal N-1
- Attestation d'assurance responsabilité civile « individuelle » ou « extra-scolaire » (durée de validité 1 an)
- Certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités physiques et sportives (durée de validité 1 an)
- Fiche sanitaire de liaison
- Livret de famille
- Décision du tribunal notifiant l'autorité parentale s'il y a lieu
- P.A.I. (protocole d'accueil individualisé)

Encadrement

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, les équipes sont composées de personnel qualifié renforcées éventuellement par des intervenants diplômés pour la pratique des activités dites à risques, ou nécessitant une spécificité (activités nautiques, escalade, ...).

ACCUEIL DE LOISIRS LE JARDIN DES ELFES

Route des Moulins – 28160 Brou - Tél. : 02 37 66 29 93 - Portable : 06 24 02 30 62 e-mail : al.lejardindeselfes@orange.fr

Accueil

Le(s) parent(s), ou autre(s) personne(s) accompagnant l'(les) enfant (s) devront élarger une feuille de présence, le matin et le soir (uniquement le mercredi et les vacances). **Les parents devront signer une décharge, si leur (s) enfant (s) est/sont confié(s) à une tierce personne à la sortie de l'Accueil de Loisirs.**

Activités

Différentes activités pédagogiques et animations sont organisées sur le temps extrascolaire du mercredi. Il est interdit d'apporter des jouets personnels ainsi qu'un goûter à l'Accueil de Loisirs.

Discipline

Les enfants sont tenus au respect de l'encadrant et des adultes en général et doivent se respecter mutuellement.

Tout manquement et débordement, toutes violences physiques ou morales seront soumis à l'avis de la Commission Petite Enfance-Enfance-Jeunesse, par l'intermédiaire de son Vice-président, qui jugera de la gravité des faits. Une exclusion de l'Accueil de Loisirs pourra être proposée.

Tarifs

Le règlement de la participation s'effectuera à réception de la facture, après le séjour, auprès de la Trésorerie de Châteaudun. Possibilité de paiement par chèque, espèces (jusqu'à 300 €), Carte Bancaire et Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Absence : Dues à l'état de santé de l'enfant (maladie, hospitalisation, ...), sur demande de la famille et sur présentation d'un certificat médical, les jours d'absence ne seront pas facturés. Dues aux accidents de la vie (décès, perte d'emploi...), sur demande de la famille et sur présentation d'un justificatif (certificat de décès,...), les jours d'absences ne sont pas facturés.

Sécurité – Hygiène

En cas de problème de santé, le responsable de l'Accueil de Loisirs ou les animateurs se chargent de contacter les parents puis le médecin traitant ou les pompiers qui seront amenés à intervenir dans toute urgence. Le personnel d'encadrement n'est pas habilité à donner des médicaments à l'enfant dans le cadre d'un traitement médical. Les enfants devront être à jour de leurs vaccins.

Le responsable de l'Accueil de Loisirs se réserve le droit de refuser un enfant ne présentant pas les conditions suffisantes d'hygiène, de propreté et lors d'éventuelles maladies contagieuses. Pour des raisons de gestion et d'organisation, l'enfant doit être propre et ne pas porter de couche.

Assurance

Une assurance couvre les enfants et l'ensemble du personnel. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale.

Divers

Les enfants sont quelquefois filmés et/ou photographiés dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs. Une autorisation des parents est requise.

Repas

Nous vous rappelons que l'enfant doit avoir pris son petit déjeuner avant de venir à l'Accueil de Loisirs. Le goûter est fourni et pris à l'Accueil de Loisirs. Les goûters personnels ne sont pas autorisés.

Je, soussigné (e)

Père – Mère – Responsable légal* – de l'enfant (* Rayer les mentions inutiles) :

Nom : Prénom :

Domicilié (e) à :

M'engage à respecter le règlement intérieur et les horaires d'accueil, d'activités et de départ définis pour l'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » de Brou.

Le :

Signature (s) du (des) responsables de l'enfant :

Le :

Responsable de L'Accueil de Loisirs « Le Jardin des Elfes » :